

LE DÉBAT STRATÉGIQUE AMÉRICAIN

Lignes de partage 2006-2007

François Raffenne, Jean-Loup Samaan

Institut français des relations internationales (IFRI) | « Politique étrangère »

2007/4 Hiver | pages 863 à 874

ISSN 0032-342X

ISBN 9782200923792

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2007-4-page-863.htm>

Pour citer cet article :

François Raffenne, Jean-Loup Samaan « Le débat stratégique américain. Lignes de partage 2006-2007 », *Politique étrangère* 2007/4 (Hiver), p. 863-874.

DOI 10.3917/pe.074.0863

Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales (IFRI).

© Institut français des relations internationales (IFRI). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le débat stratégique américain

Lignes de partage 2006-2007

Par **François Raffenne** et **Jean-Loup Samaan**

François Raffenne est chargé de mission « Amérique du Nord » à la Délégation aux Affaires stratégiques du ministère de la Défense.

Jean-Loup Samaan est *Visiting Scholar* à la RAND Corporation (Washington D.C.).

L'obsession irakienne structure le débat stratégique américain, avec un recentrage autour de la notion de contre-insurrection, chaque armée l'intégrant dans sa doctrine selon sa logique et ses intérêts propres. D'autres thématiques réapparaissent, ou percent, comme la défense antimissile, la réactivation de la politique spatiale, ou la création d'un commandement régional africain, qui pourraient témoigner d'un changement important de la cartographie stratégique américaine.

politique étrangère

Sur les douze derniers mois, le premier constat concernant le débat américain est celui d'une focalisation quasi monopolistique sur le conflit en Irak. À y regarder en profondeur cependant, d'autres problématiques plus confidentielles sont probablement tout aussi décisives : une évolution du système de défense américain marquée par la relance de la défense antimissile et la réactualisation ambiguë de la politique spatiale, ou l'instauration d'un nouveau commandement régional en Afrique, l'African Command, qui semble remettre en question la « carte du Pentagone » pour reprendre la désormais célèbre expression de Thomas P. M. Barnett¹.

La réorientation contre-insurrectionnelle du Pentagone

Le 1^{er} octobre 2007, en prenant ses fonctions de Chairman of the Joint Chiefs of Staff, l'amiral Michael Mullen s'inquiétait de la polarisation des militaires autour de l'Irak, estimant que son rôle devait être de préparer le long terme. Or les deux dernières années ont vu se confirmer, voire

1. Th. P.M. Barnett, *The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty-first Century*, Londres, Putman Publishing Group, 2004.

s'aggraver, de nouvelles dynamiques doctrinales et par conséquent de nouveaux rapports de forces à l'intérieur du Pentagone. La redécouverte des conflits de basse intensité, *via* l'enlèvement irakien et la résurgence des Talibans en Afghanistan, semble avoir achevé de convaincre que la boîte à idées militaires des années 1990 (*Revolution in Military Affairs* [RMA], *Network-Centric Warfare*, *System of Systems*, *Shock & Awe...*) n'était qu'un assemblage de concepts techniques sans corrélation intellectuelle avec les conflits contemporains².

Il s'en est suivi, au cours des deux dernières années, un effort considérable des différentes armées (US Army, Marine Corps, US Air Force, US Navy) pour intégrer pleinement la contre-insurrection à leurs doctrines respectives, chacune ne connaissant pas les mêmes fortunes. Alors que l'US Navy semble totalement absente du débat doctrinal actuel³, l'US Air Force, grande gagnante de l'après-guerre froide, souffre également quant à la définition de son rôle dans le cadre contre-insurrectionnel.

Exceptée la parenthèse vietnamienne, l'US Air Force n'a traditionnellement pas réfléchi à la contre-insurrection et aux *small wars*, tant son rôle lui semblait bien plus élevé⁴. Le résultat est une véritable carence en amont (au sein des écoles de formation) comme en aval (dans l'élaboration des doctrines et des contrats opérationnels). Or, face aux *small wars*, de multiples prises de position au sein de l'institution ont souligné le besoin d'adapter les six capacités fondamentales de l'US Air Force (supériorité aérienne et spatiale, mobilité globale rapide, supériorité de l'information, engagement de précision, attaque globale, soutien au combat)⁵. Dans ce sens, la supériorité aérienne et spatiale devrait cibler la menace au sol provenant d'armes légères et de missiles mobiles. La mobilité devrait se limiter à une approche régionale plutôt que globale, réévaluant ainsi le rôle de soutien aux forces terrestres. La supériorité de l'information demeurerait une composante essentielle de la contre-insurrection, amenée à surpasser l'application directe de la puissance de feu classique. Cette fonction de soutien à l'action des troupes terrestres vient, bien évidemment, miner la thèse selon laquelle l'*Airpower* pourrait à lui seul défaire les forces ennemies⁶.

2. Pour une perspective critique, voir F. Kagan, *Finding the Target: The Transformation of American Military Policy*, San Francisco (CA), Encounter Books, 2006.

3. R. Kaplan, « America's Elegant Decline », *The Atlantic Monthly*, novembre 2007.

4. D. M. Drew, « US Airpower Theory and The Insurgent Challenge: A Short Journey to Confusion », *Journal of Military History*, vol. 62, n° 4, octobre 1998.

5. R. F. Stuewe, « One Step Back, Two Steps Forward: an Analytical Framework for Airpower in Small Wars », *Air & Space Power Journal*, mars 2006, disponible sur <www.airpower.au.af.mil/airchronicles/apj/apj06/spr06/stuewe.html>.

6. E. de Durand, B. Irondelle, *Stratégie aérienne comparée: France, États-Unis, Royaume-Uni*, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la Défense, 2006, disponible sur <www.c2sd.sga.defense.gouv.fr/>.

Un nouvel équilibre interne

Dans le même temps, l'US Army et le Marine Corps ont consolidé leur ascendant dans la lutte bureaucratique propre au Pentagone, et ce, en renouvelant profondément leur corpus doctrinal.

À l'hiver 2006, un nouveau « Field Manual » simplement intitulé *Counterinsurgency*⁷ affirme l'effort poursuivi par les deux corps pour adapter leur cadre doctrinal et pour s'assurer une légitimité de premier plan dans ce type de conflit, d'un point de vue administratif et budgétaire. Il n'est ainsi pas anodin de constater que le rôle de la puissance aérienne se voit cantonné à quelques pages d'annexes qui, tout en préservant le style effacé de l'exercice, lui attribuent une seule fonction de soutien. Ce manuel conjoint US Army/Marine Corps n'est rien que l'illustration officielle d'une large actualité éditoriale autour de la contre-insurrection. Ainsi, les analyses du capitaine David Galula sur la guerre en Algérie sont rééditées et un fac-similé du manuel d'instruction des soldats américains en Irak durant la Seconde Guerre mondiale est en passe de devenir un best-seller⁸. Au même moment, les contractants en recherche stratégique du Département de la Défense (RAND Corporation, Institute for Defense Analyses, Center for Naval Analyses...) voient leurs budgets focalisés sur la détermination de moyens techniques de détection des *Improvised explosive devices* (IED) ou encore sur la définition, dans des contextes de guerre urbaine, de tactiques novatrices (*continuum of force*) évitant le recours direct à des armes létales (tactiques récemment illustrées par les *Marines* qui ont usé d'armes non létales aveuglantes aux *check-points* irakiens).

Déclinées en termes budgétaires, ces dynamiques ont amené la communauté de défense américaine à entamer un débat houleux sur les effectifs de l'US Army et du Marine Corps dont les multiples rotations en Irak ont logiquement poussé les chefs d'états-majors à exiger des augmentations d'effectifs. Le recours continu aux *National Guards*, tant en Irak qu'en Afghanistan, préoccupe politiques et militaires et le succès très relatif du *Surge* mené par le général David Petraeus ne permet tout simplement pas de déterminer quand ni comment l'Armée américaine sortira du cadre contre-insurrectionnel⁹.

7. Précisons que les deux services n'avaient rien formalisé sur le sujet depuis plus de deux décennies (20 ans pour l'US Army, 25 pour le Marine Corps). Voir US Army/Marine Corps, *Counterinsurgency*, FM 3-24, décembre 2006.

8. D. Galula, *Pacification in Algeria 1956-1958*, Santa Monica (CA), RAND, 2006 ; et United States Army, *Instructions for American Servicemen in Iraq During World War II*, Chicago, University of Chicago Press, 2007.

9. R. Peters, « Assessing the Surge », *Armed Forces Journal*, octobre 2007, disponible sur <www.armedforcesjournal.com>.

Dernière conséquence – mais non la moins onéreuse – les grands programmes industriels se doivent, et en urgence, d’incorporer les leçons tactiques de l’Irak et de l’Afghanistan.

Un débat houleux est ouvert sur les effectifs de l’US Army et du Marine Corps

Ainsi après une âpre série de *hearings* au Congrès portant sur l’allocation de 3,7 milliards de dollars (Md \$) au *Future Combat System* (FCS) – programme symbole de la *Transformation* dans l’US Army¹⁰ –, le grand programme mené par Boeing et la Science Applications International Corporation (SAIC) a réorienté ses plates-formes en direction de la guerre urbaine, incitant désormais certains à s’inquiéter, à l’inverse, de la pertinence du FCS sur le moyen terme...

Cet extrême irako-centrisme du débat militaire américain, dans ses modalités tant politique que stratégique, opérative, tactique ou industrielle, ne doit pas occulter pour autant le fait que des problématiques qui pourraient s’avérer essentielles à l’avenir se structurent discrètement en ce moment même, et ce, à commencer par l’évolution du système de dissuasion américain.

L’architecture défensive : l’impact de la défense antimissile sur la dissuasion

En premier lieu, la problématique de la *Missile Defense* s’inscrit dans le contexte de la vulnérabilité accrue du territoire américain consécutive au 11 septembre. L’idée d’une défense antimissile de territoire et non simplement de théâtre remet en question la prééminence exclusive de la dissuasion comme sécurité ultime. Les autorités américaines affirment que la dissuasion n’est pas opérante contre des organisations non étatiques, déterritorialisées et peu concernées par la menace de représailles stratégiques. Ce postulat d’un adversaire ne s’inscrivant pas dans le schéma classique de la dissuasion d’un État rationnel augmente la pertinence d’un système défensif actif. Dans cette dialectique « du fort au fou », la défense antimissile devient alors la réponse appropriée : « Avec leur glaive nucléaire et leur bouclier, les États-Unis veulent cumuler toutes les formes de sécurité possibles : offensives, dissuasives et défensives. [...] En augmentant considérablement la hauteur des “remparts dissuasifs”, les États-Unis espèrent pouvoir maintenir la parité des vulnérabilités face à la pression croissante des énormes masses politiques et spirituelles de l’Eurasie¹¹ ».

10. Certains anciens promoteurs du FCS, comme le général-major Robert Scales ou Lawrence J. Korb soulignèrent devant les parlementaires son inanité dans le contexte actuel.

11. R. Baleras, E. Blanc, H. Conze et B. Lavarini, « L’Europe en manque de sécurité nucléaire », *Le Monde*, 7 juin 2007.

Le débat sur la défense antimissile rejoint dès lors le débat plus général sur la nécessité de maintenir en l'état la doctrine de dissuasion nucléaire des États-Unis. La tribune publiée le 4 janvier 2007 dans le *Wall Street Journal* par Henry Kissinger, George Shultz, William Perry et Sam Nunn a constitué un moment clé du débat stratégique américain sur la question¹². Ces quatre grandes figures de la guerre froide s'appuyaient sur le caractère désormais inopérant ou inefficace de la dissuasion nucléaire pour appeler au maintien de l'objectif de long terme d'un monde libre d'armes nucléaires. Dans ce contexte fortement critique à l'égard de la doctrine actuelle, le projet de défense antimissile revêt ainsi une importance cruciale au plan politique comme militaire.

La « dissuasion sur mesure »

Au plan politique, ce projet permet d'abord à l'Administration Bush de montrer qu'elle adapte la posture nucléaire américaine aux nouvelles réalités. Il l'aide à justifier la dissuasion révisée défendue dans la *Nuclear Posture Review* (NPR) de 2001, où est affichée la volonté de disposer d'une gamme élargie de possibilités d'action, y compris contre un adversaire asymétrique. Dans le cadre de cette *tailored deterrence* (« dissuasion sur mesure »), une nouvelle triade a été introduite, pour remplacer l'ancienne qui n'abordait la dissuasion que sous l'angle des systèmes (missiles balistiques intercontinentaux, bombardiers stratégiques et sous-marins lanceurs d'engins). La nouvelle triade propose de réfléchir en termes de capacités dissuasives selon trois catégories : les systèmes offensifs, tant nucléaires que conventionnels ; les défenses, passives comme actives ; et les *responsive infrastructures* (« infrastructures réactives »)¹³. La NPR prévoyait également la possibilité de recourir au nucléaire, de manière préemptive, en cas de menace imminente par des armes de destruction massive (ADM) contre les États-Unis, leurs alliés, une force multinationale ou des civils, mais aussi afin de neutraliser les sites ennemis d'armes biologiques ou chimiques, durcis et profondément enterrés.

Tous ces éléments participent d'une ambiguïté calculée quant au seuil nucléaire, les États-Unis effaçant la distinction entre nucléaire tactique et stratégique : l'ensemble des systèmes d'armes nucléaires disponibles pouvant être intégrés dans la planification de frappes stratégiques ou d'opérations de théâtres.

12. H. Kissinger, S. Nunn, W. Perry et G. Shultz, « A World Free of Nuclear Weapons », *The Wall Street Journal*, 4 janvier 2007.

13. Ces dernières regroupent, sous la forme d'un programme nommé *Complex 2030*, l'ensemble du complexe industriel nucléaire, afin notamment de permettre une plus grande réactivité à l'éventuelle nécessité de procéder à de nouveaux essais souterrains.

Vers une nouvelle posture nucléaire ?

La défense antimissile s'intègre dans cette dissuasion sur mesure conçue depuis la NPR de 2001. Dans son rapport prévisionnel sur le budget de défense de 2008, la Commission des Forces armées du Sénat américain a ainsi requis une nouvelle NPR pour décembre 2009. Celle-ci devrait évaluer de manière plus précise l'impact de la défense antimissile sur la doctrine de dissuasion, et sur l'arsenal nucléaire des États-Unis¹⁴. Pour la présidente du sous-comité de la Chambre des représentants en charge des questions stratégiques, la démocrate Ellen Tauscher : « [Les États-Unis ont] besoin d'une révision de [leurs] objectifs stratégiques et du rôle [qu'ils assignent] à la défense antimissile, à l'arme nucléaire et aux armements conventionnels¹⁵ ». Le Congrès entend forcer l'Administration à clarifier la doctrine de dissuasion des États-Unis, pour l'obliger à justifier les crédits du nucléaire et ceux de la défense antimissile. Dans un climat de pressions budgétaires très fortes, les programmes stratégiques coûteux comme le bouclier antimissile ou le programme *Reliable Replacement Warhead* (RRW) doivent justifier leur maintien par leur pertinence dans ce qui est désormais nommé l'« ère de la terreur » (*Age of Terror*). Le programme RRW rencontre ainsi une opposition sérieuse de la part du Congrès, qui ne voit pas l'utilité de poursuivre en ces termes la modernisation du parc nucléaire américain¹⁶. Les demandes budgétaires de ce programme ont ainsi été amputées de 45 millions de dollars sur un projet initial de 89 millions. Quant à la défense antimissile, elle bénéficie dans le cadre du projet de financement pour 2008 du soutien du Congrès, en dépit d'une volonté affichée de la Chambre des représentants d'amputer le programme d'une partie de son budget¹⁷.

Dans la perspective des présidentielles de 2008, il faut souligner qu'une future Administration démocrate ne remettrait pas en cause l'importance

Le contexte politique et stratégique est favorable à la défense antimissile

du programme. Un constat s'impose pourtant : l'inadéquation entre la surface politique de la défense antimissile et la maturation technique du programme. Cet écart, souligné par quelques parlementaires soucieux de rigueur budgétaire, n'apparaît pas en tant que tel au sein du débat stratégique américain, ce qui suggère encore que la défense antimissile fait

14. Entretien au Pentagone (Washington, D.C.), mai 2007.

15. Intervention du 11 juin 2007, au Carnegie Endowment for International Peace (Washington, D.C.).

16. J. Medalia, *The Reliable Replacement Warhead Program: Background and Current Developments*, « CRS Report for Congress », mis à jour le 18 septembre 2007 et disponible sur <www.fas.org>.

17. Cette restriction concernait essentiellement le financement du programme *Airborne Laser*. Voir à cet égard B. Spring, « Keep Missile Defense on Track in the Senate », Heritage Foundation, 18 juin 2007, disponible sur <www.heritage.org/>.

d'ores et déjà partie du paysage stratégique. Cette dynamique de long terme bénéficie désormais d'un contexte politique et stratégique favorable. La *Missile Defense Agency* (MDA), agence du Pentagone en charge du projet, a désormais pour objectif d'exploiter au mieux cette fenêtre d'opportunité pour pérenniser le programme. L'implantation du troisième site en Europe est à interpréter dans cette logique. Seul Michael O'Hanlon affirme dans un article du *New York Times* du 17 mai 2007 que la nécessité stratégique de la défense antimissile n'est pas suffisamment impérieuse à court terme pour justifier un affrontement direct avec la Russie sur l'implantation du troisième site en Europe¹⁸. M. O'Hanlon ne remet pas en cause la pertinence du programme, mais un calendrier plus politique que stratégique. Il rejoint en cela les rangs de la grande majorité des commentateurs de défense américains, pour qui la nécessité du programme ne saurait plus être remise en cause.

Vers un recadrage des priorités stratégiques ?

« De la chute du mur de Berlin à l'effondrement des *Twin Towers* et à l'invasion et l'occupation de l'Irak, les États-Unis ont manqué d'une stratégie de sécurité nationale qui reflète proprement la réalité d'une nouvelle époque » constatent durement Lawrence Korb et Robert Boorstin¹⁹. Une notable production éditoriale s'est développée l'année dernière autour de la question d'un nouveau « cadre stratégique » pour la politique militaire américaine. Loin du cliché français d'une Amérique omnisciente et avançant ses pions sur le « grand échiquier », les administrations fédérales, dont le Département de la Défense, semblent bien en peine de définir ce cadre en question.

Dans un intéressant article, le lieutenant-colonel Nathan Freier observe que « beaucoup ont cru que les États-Unis avaient émergé de la guerre froide incontestés et incontestables en termes de grande stratégie, entraînant en conséquence la mort de celle-ci ». Il poursuit : « aujourd'hui, la décision stratégique est davantage dominée par des spécialistes régionaux et des experts de politiques publiques (*policy wonks*) que par de grands stratèges²⁰ ». Plusieurs constats de ce type ont été récemment émis ; notamment dans l'ouvrage que Frederick Kagan publiait quelques jours avant les élections de mi-mandat²¹.

18. M. E. O'Hanlon, « Europe Based Antimissile System: Defense We just Don't Need (yet) », *New York Times*, 17 mai 2007, disponible sur : <www.brookings.edu>.

19. L. J. Korb, R. Boorstin, *Integrated Power: A National Security Strategy for the 21st Century*, Washington (D.C.), Center for American Progress, 2006.

20. N. Freier, « Primacy without a Plan », *Parameters*, vol. 36, n° 3, automne 2006, p. 8, disponible sur <carlisle-www.army.mil/>.

21. F. Kagan, *op. cit.* [2].

Cet ouvrage entend retracer l'évolution de la politique militaire américaine depuis la guerre du Vietnam, pour mieux mettre en perspective les errements actuels du Département de la Défense. Prenant pour fil conducteur le débat doctrinal militaire, Kagan montre à partir d'exemples précis comment le Pentagone s'est progressivement écarté d'une vision prospective fondée sur la menace pour privilégier une approche capacitaire. Si les concepts et programmes des années 1970 tels que l'*Air Land Battle* étaient développés en s'appuyant sur une certaine perception de la menace soviétique, la RMA des années 1990 s'apparente à un discours sur les avancées technologiques, la pertinence militaire de ces éléments dans un environnement géopolitique donné n'étant pas mise à l'épreuve. Dès lors, l'auteur souligne la faible utilité des doctrines dominantes (*Air Power*, guerre réseau-centrée) quant aux situations actuelles : Irak, Iran, Corée du nord, Chine. Sans rejeter les thèses de la RMA, Frederick Kagan en appelle à une meilleure évaluation de la menace – tant terroriste qu'étatique – pour corriger les erreurs des dernières années qui ont, selon lui, mené aux échecs d'Afghanistan et d'Irak. On pourra arguer qu'il n'y a guère là de découverte, le vide – ou la « pause » – stratégique étant connu et reconnu depuis les débuts de l'Administration Clinton²². Mais s'amorce ainsi une nécessaire réflexion post-irakienne.

L'« irakisation » du débat américain a en effet relégué au second rang d'autres problématiques, à commencer par la configuration géopolitique dans laquelle le Département de la Défense entend concevoir ses déploiements futurs. Nombre d'observateurs s'étonnent de la marginalisation de la question chinoise dans la production doctrinale et experte. Dans une moindre mesure – compte tenu de la place du continent noir dans l'ordre des priorités stratégiques – la création d'un commandement régional en Afrique n'a pas provoqué d'intense débat.

AFRICOM ou la prise en compte des intérêts américains en Afrique

Agréée en décembre 2006 et annoncée le 6 février 2007, la création de l'*African Command* (AFRICOM) entérine la volonté du Pentagone de disposer d'un sixième commandement régional dédié à l'Afrique. Ce nouveau commandement régional doit permettre aux États-Unis de mieux prendre en compte les nouveaux intérêts américains sur le continent, d'ordre essentiellement sécuritaire : guerre contre le terrorisme, sécurisation des approvisionnements énergétiques.

22. En 1993, le rapport officiel *Bottom Up Review* de Les Aspin (Washington, DC, ministère de la Défense, 1^{er} septembre 1993), faisait déjà l'objet de critiques similaires, poussant notamment le sénateur John McCain à rédiger *Going Hollow: the Warnings of Our Chiefs of Staff*.

La création d'AFRICOM répond donc à un besoin stratégique. Le continent africain est défini par la *National Security Strategy* (NSS) de 2006 comme une « haute priorité de l'Administration », et la *Quadrennial Defense Review* (QDR) de 2006 lui consacre plusieurs pages. La création d'un tel commandement correspond donc à l'officialisation d'une nouvelle priorité. La NSS 2006 prévoit ainsi que « les États-Unis aideront davantage les pays en voie de développement à se diriger dans la voie de la bonne gouvernance, du développement des investissements en faveur des populations et encourageront la liberté économique [...]. Les États-Unis devront aussi être à la tête de la lutte mondiale contre la propagation du VIH-sida et des autres maladies infectieuses²³. » Le même document rappelle qu'un nombre croissant de menaces émanent d'États faibles ou faillis. L'absence de « gouvernements responsables » dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique encouragerait les acteurs non étatiques engagés dans les trafics de drogues, le terrorisme ou d'autres activités illicites. La zone sahélienne et la corne de l'Afrique sont ainsi identifiées par les stratèges américains comme les plus propices au développement de foyers terroristes. La décision de créer un nouveau commandement permettrait de passer d'une stratégie de réponse et de gestion de crises à une stratégie de prévention des conflits, en accord avec la logique d'anticipation préconisée par la QDR.

Le nouveau commandement doit permettre de passer de la gestion à la prévention

Hors ces aspects directement liés à la défense, les intérêts énergétiques américains en Afrique vont croissant : dans dix ans, 25 % des importations pétrolières américaines viendront d'Afrique (principalement du Nigeria, d'Algérie et d'Angola), alors que la concurrence chinoise ne cesse de s'accroître, l'activisme de Pékin dans le domaine pétrolier se doublant d'une offensive commerciale qui gêne les intérêts américains par son ampleur, son habileté, et son absence de scrupule²⁴.

Autrefois partagé entre trois commandements régionaux²⁵, le continent africain passe désormais entièrement sous la responsabilité de l'AFRICOM, à l'exception de l'Égypte qui demeure sous la responsabilité du *Central Command* (CENTCOM). L'*Area of responsibility* (« zone de responsabilité », AOR) de l'AFRICOM englobe donc l'ensemble du continent africain ainsi

23. G.W. Bush, *National Security Strategy of the United States*, Washington D.C., Conseil de sécurité nationale, septembre 2006, disponible sur <www.whitehouse.gov>.

24. Pékin n'hésite pas à s'appuyer sur des États comme le Soudan ou le Zimbabwe, ni à user de pratiques commerciales encourageant la corruption. Ces critiques sont notamment relayées par le président de la Banque mondiale, voir P. Wolfowitz, « Africa: the Road to Opportunity », conférence prononcée à l'Ifrri, le 18 octobre 2006.

25. Ces trois forces s'intitulaient respectivement : *European Command* (EUCOM), *Central Command* (CENTCOM) et *Pacific Command* (PACOM).

que les zones maritimes associées dans l'océan Atlantique et l'océan Indien. Pour Rumsfeld, une telle structure doit être perçue « comme un signal d'amitié et de volonté de coopération américano-africaine²⁶ ». Afin de ménager les sensibilités africaines, l'Administration Bush projette de s'entretenir de façon suivie avec les gouvernements des pays africains et les acteurs clés des sociétés civiles afin de définir les modalités, la forme et les prérogatives de cette structure. Selon le directeur de l'Africa Center for Security Studies (ACSS), « une présence permanente sur le continent facilitera notre accès aux informations et aux acteurs clés dans le domaine de la sécurité. Notre présence sera une très bonne façon d'engager un dialogue renforcé et des échanges avec les dirigeants africains²⁷ ».

L'organisation de l'AFRICOM constitue l'innovation principale de ce nouveau commandement régional. D'orientation résolument civilo-militaire, elle vise à intégrer les autres acteurs institutionnels (Département d'État, US AID) pour améliorer la coordination interagences au niveau du continent. Même si la structure n'est pas encore arrêtée dans le détail, près de la moitié des personnels dédiés devraient être civils. La volonté de créer une organisation mieux adaptée aux opérations civilo-militaires semble donc au cœur de la logique qui sous-tend sa création. Il s'agit donc officiellement de :

- promouvoir l'émergence de l'Afrique ;
- renforcer et étendre les partenariats avec les acteurs africains (Union africaine, organisations régionales) ;
- promouvoir le professionnalisme militaire et les réformes (transparence, contrôle démocratique des armées, capacités durables) ;
- favoriser la bonne gouvernance et la stabilité régionale ;
- aborder les questions de santé publique à l'échelle du continent.

AFRICOM se présente donc comme un commandement régional d'une nouvelle nature. Sa prise en compte novatrice du civilo-militaire constitue une expérimentation intéressante qui pourrait préfigurer le type de rapports interagences mis en œuvre à l'avenir dans les opérations de stabilisation et de reconstruction post-conflit.

L'Asie ou le théâtre de demain

La préoccupation chinoise, présente dans les documents officiels depuis la fin des années 1990, irrigue le débat stratégique américain dans sa dimension prospective. Nombreuses sont les publications, alarmistes ou rassurantes, qui se proposent de réfléchir sur les conséquences stratégiques de l'avènement de la puissance chinoise pour les États-Unis.

26. Conférence de presse conjointe de MM. D. Rumsfeld et P. Pace, Département de la Défense (Arlington), novembre 2006.

27. Entretien accordé par l'ambassadeur Peter R. Chaveas à *USINFO* le 18 janvier 2007.

D'un point de vue institutionnel, les États-Unis observent avec attention les forces armées chinoises depuis 2002 dans un rapport annuel du Pentagone au Congrès. L'édition 2007 du *Military Power of the People's Republic of China*²⁸ met l'accent sur des éléments désormais traditionnels : l'absence de transparence du système politico-militaire chinois, la modernisation exhaustive de l'outil conventionnel de défense, le renforcement de la dissuasion nucléaire, l'émergence d'une capacité d'interdiction vis-à-vis des forces occidentales et une vision stratégique allant au-delà de la question taïwanaise. De manière générale, les États-Unis sont soucieux d'analyser la montée en puissance de la Chine à l'aune de leurs propres préoccupations stratégiques. Impuissants à déterminer les intentions de Pékin, ils se focalisent sur l'analyse des capacités.

Les États-Unis semblent adopter une stratégie d'*engagement*²⁹ à l'égard de la Chine. Mais le débat stratégique se fait l'écho d'inquiétudes persistantes, qui montrent qu'en dépit des signes de dialogue, les États-Unis continuent de privilégier le scénario d'une Chine belliqueuse, adversaire stratégique des États-Unis. Les capacités chinoises sont perçues comme affectant potentiellement la suprématie militaire américaine dans la région. Le tir antisatellite effectué en début d'année par la Chine alimente un argumentaire plus ou moins alarmiste présentant la Chine sous l'angle exclusif de la menace. Très représentatif de cette tendance, le *think tank* ultra-conservateur Center for Security Policy est particulièrement virulent sur la question : son président Frank J. Gaffney affirme ainsi que « la stratégie de la Chine consiste à vouloir démettre les États-Unis de leur position de première puissance économique et, si nécessaire, de [les] vaincre militairement³⁰ ». La menace chinoise étant aussi utile pour justifier le maintien de quelques programmes coûteux, actuellement menacés par la focalisation sur les opérations terrestres (stabilisation, contre-insurrection).

Le débat autour de l'arsenalisation de l'espace

La menace chinoise a aussi un impact sur le débat qui oppose partisans de l'arsenalisation de l'espace et défenseurs de l'espace comme milieu protégé. Les concepts de *space dominance* et de « liberté d'action dans l'espace », au centre de la doctrine américaine de maîtrise totale du milieu (*full spectrum dominance*), sont les deux éléments les plus saillants de la doctrine américaine sur l'espace³¹. Celle-ci part du principe que le milieu

28. Version non classifiée, disponible sur : <www.defenselink.mil/pubs/pdfs/070523-China-Military-Power-final.pdf>.

29. Elle consiste à privilégier le dialogue direct plutôt que l'isolement.

30. F. J. Gaffney (dir.), *War Footing: 10 Steps America must Take to Prevail in the War for the free World*, Annapolis, (MD), Naval Institute Press, 2006.

31. Voir le document officiel *US National Space Policy*, en date du 6 octobre 2006, disponible dans sa version non classifiée sur <www.ostp.gov/>.

spatial relève de la sécurité nationale compte tenu de la dépendance technologique des armées. Le test antisatellite chinois a activé le débat sur la nécessité pour les États-Unis de se défendre contre toute *disruptive attack* (« attaque de rupture ») en se dotant d'armements dans l'espace.

Dans la lignée du rapport Rumsfeld³² de 2001, Washington se réserve le droit d'interférer avec, ou d'empêcher, une utilisation du milieu spatial considérée comme hostile, ou contraire à ses intérêts. À cet effet, l'US Strategic Command (STRATCOM), dont le Département des Affaires spatiales a récemment été délocalisé en Californie, a décidé de lancer une réflexion sur le développement de nouvelles capacités d'analyse et de riposte à une attaque sur l'architecture satellitaire américaine. Ce plan de contrôle de l'espace (*space control plan*) vise à obtenir une vision d'ensemble de la situation et du milieu (*situational awareness*) grâce à une meilleure compilation et coordination des données. Il remplace les précédentes motivations antimissiles balistiques (ABM), et capitalise sur les développements réalisés dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (IDS). L'objectif poursuivi par l'US Air Force étant aussi de montrer la nécessité de la composante spatiale de la défense antimissile³³.

Le paysage de la réflexion stratégique aux États-Unis en 2006-2007 reflète les priorités stratégiques identifiées pour le moyen et long termes, les débats sur l'importance nouvelle du continent africain, ou l'émergence de la puissance chinoise y étant perçus à travers le prisme de la « sécurité nationale », dogme central de l'identité stratégique et politique des États-Unis. Mais ces problématiques de moyen et long termes cèdent devant les difficultés du court terme irakien, sans que l'on puisse imaginer combien durera ce court terme...



MOTS CLÉS

États-Unis
Irak
Contre-insurrection
Stratégie spatiale
Afrique

32. Ce rapport recommandait la mise à disposition du président de toutes les options disponibles, afin de se prémunir d'un « Pearl Harbor spatial ».

33. Ce qui constitue une critique implicite des efforts actuels du Pentagone dans la construction d'une défense antimissile à seule composante terrestre.